



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2023

Le SNITM/FO était représenté par D. Pezron (DSI/SPV)

Le Conseil a débuté par la lecture d'une déclaration par le SNITM/FO sur la nouvelle organisation de la prévision (3P) :

Déclaration intersyndicale au conseil d'administration de Météo France du 1^{er} décembre 2023

Lors du précédent conseil d'administration du 13/10/2023, l'intersyndicale avait alerté les différents administrateurs en séance par une déclaration au sujet de vives inquiétudes sur la bascule de la nouvelle organisation de la chaîne de prévision de Météo-France, contrainte et forcée par le manque d'effectifs. Les personnels et les organisations syndicales faisaient état de tests insuffisants sur la chaîne elle-même avant bascule, de formations nettement insuffisantes voire quasi inexistantes des agents sur les nouveaux outils et d'une qualité des prévisions automatiques insuffisamment prouvée en cas de situation à enjeux. Cette bascule reportée maintes fois a finalement eu lieu au pied du mur le 13/11/2023 juste avant la saison hivernale. Nous aurions sincèrement aimé nous tromper tant les impacts sur l'image de Météo-France, sur la crédibilité de l'établissement et in fine sur la santé mentale des agents sont grands. Malheureusement, sans être exhaustifs nous pouvons factuellement informer ce jour le conseil d'administration que :

- de nombreuses valeurs aberrantes se sont retrouvées dans les produits de nos clients, sur le site grand public de Météo-France et sur l'application (citons seulement des cas de 20 mètres de neige sur la haute Saône, 28°C à Strasbourg avec un pictogramme de neige, des limites pluie neige par 12°C, des brouillards et orages fantaisistes impactant notamment les plateformes aéroportuaires)*

- que les signalements de dysfonctionnements occupent une partie non négligeable de la journée des prévisionnistes au détriment du temps d'expertise*

- que l'automatisation des bulletins tant mise en avant pour justifier la baisse des effectifs donne des résultats très médiocres que les prévisionnistes s'efforcent de gommer avant diffusion*

- que certains outils ne fonctionnent pas nominalement même après bascule*

- que les signalements des agents prévisionnistes face à cette situation s'accumulent dans le registre santé sécurité au travail*

- que nombre d'agents ne s'estiment toujours pas formés*

- que de nombreux agents travaillent sous une pression difficilement tenable (prévisionnistes, développeurs...)*

Ce projet n'a malheureusement que très peu tenu compte des remontées au fil des années des différents groupes de travail et des experts « terrain ». Le premier bilan, qu'il soit technique ou humain à ce jour, est sans appel. La démotivation et le désarroi sont grands, une réaction d'urgence est nécessaire !

Mme la PDG a assuré entendre les problèmes du personnel, et doit y répondre par des actions, notamment au niveau médico-social. Un point précis sera fait lors du prochain CA.

1/ Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 13 octobre 2023

2/ Points d'actualité

Ont été présentés par Madame la PDG :

- Visite du ministre à Toulouse
- Feux de forêt : 15000 visiteurs/jour sur le site internet de MF
- SPC MedEst : un transfert à la DREAL PACA au forceps
- Climatologie : les 3 des 4 dernières années sont parmi les plus chaudes
- Renouvellement des moyens de calcul intensif.

3/ Délibération relative au budget initial pour l'année budgétaire 2024:

Le budget 2024 est à présent à l'équilibre, avec les éléments de contexte suivants concernant les postes de dépenses :

- Evolution du coût des fluides moins forte qu'en 2023 avec une hausse de 0,8 M€ par rapport à 2022 et une baisse de 10 M€ par rapport à 2023.
 - à noter que 70% de la consommation électrique est liée aux deux supercalculateurs !
- La masse salariale est en diminution suite à l'arrêt de la procédure IDV et aux suppressions d'emplois des années précédentes. Elle passe de 248 M€ en 2023 à 245 M€ en 2024.
- Evolution des mesures indemnitaires et statutaires avec :
 - La mise en œuvre du plan de requalification des techniciens supérieurs de la météorologie en catégorie A
 - La revalorisation générale de 5 points des grilles indiciaires au 1er janvier 2024
 - La revalorisation de l'IFSE
 - Le doublement de la prime d'intéressement (300€),
 - La mise en place d'un seuil supplémentaire pour les vacances de nuit (1600€ au-delà de 25 nuits/an),
 - La revalorisation du barème de monétisation des CET (+10%),
 - Le passage à 75 % du remboursement de transport.
- +25ETP dédiés : à l'école, aux projections et services climatiques outre-mer, à la lutte contre les incendies, à l'aéronautique en Polynésie et à l'installation de bouées au large de la Corse.
- **Le plafond d'emploi est de 2632 ETPT.** Cela intègre la perte des 7 ETP du SPC d'Aix qui sont redistribués vers la DREAL PACA.

Au niveau des ressources:

- La SCSP (subvention de l'État) augmente de 14.1M€ soit un montant de 194.6M€
- La ressource liée aux redevances aéronautiques reste à 85.5 M€
- Les recettes commerciales prévues pour 2024 sont stables à 35M€ malgré la baisse continue des recettes de l'audiotel qui ne rapporte plus que 1M€.

Vote :

Abstention du SNITM/FO lors de la délibération du budget. Certes la subvention d'état est en légère hausse et il y a quelques ETP supplémentaires, mais la suppression de 475 emplois ainsi que la baisse régulière de la SCSP sur les 5 dernières années causent trop de dégâts pour les agents et pour l'établissement.

4/ Présentation de la stratégie de Météo-France dans le domaine de l'aéronautique

La stratégie vise à renforcer notre capacité à être l'opérateur exclusif du service d'assistance météo réglementaire. L'objectif principal étant de conserver la CUE.

5/ Délibération sur la politique tarifaire relative aux données publiques

Un nouveau portail sera disponible au 1er janvier 2024. Les conséquences de la gratuité des données n'est pas compensée par l'état, cela passe par les recettes commerciales qui seront en baisse et par le coût de mise à disposition. Cela pose tout de même problème ! Dans ces conditions, le SNITM/FO s'abstient.

Vote :

Abstention : SNITM/FO, Solidaires, SNM/CGT, CFDT

6/ Délibérations relatives à des marchés

1. Deuxième phase de travaux de rénovation énergétique du bâtiment du Centre d'Études de la Neige à Saint-Martin d'Hères
2. Missions d'assistance d'ingénierie de bâtiment relative aux opérations d'infrastructures
3. Hébergement, développement, maintenance en condition opérationnelle et évolution des sites internet de Météo-France
4. Fourniture de coffrets extérieurs et de baies informatiques intégrées dans le cadre du projet Chrome (remplacement des stations d'acquisition des données issues des capteurs sur sites aéronautiques, leur traitement ainsi que la préparation de leur diffusion)

Le SNITM/FO a voté favorablement pour les candidats retenus

Vote : pour à l'unanimité.

7/ Délibération relative à la validation du plan d'actions 2024 couvrant les risques budgétaires et comptables.

Vote : pour à l'unanimité.

8/ Les priorités d'action 2024 de l'établissement ont été présentées au Conseil

Le Directeur de la Stratégie reprend les différents axes et objectifs du COP et les actions associées mises en œuvre.

9/ Information relative aux travaux de recherche et d'utilisation de l'intelligence artificielle à Météo-France.

Les GAFAs se sont emparés du sujet et ont déjà développé des modèles basés sur l'IA. C'est un sujet qui dépasse Météo-France et qui pose des problèmes de souveraineté (dixit La Pdg), vis-à-vis de la dépendance par rapport aux big techs comme Nvidia (GPU). Un premier modèle opérationnel pourrait voir le jour fin 2025.

Prochain CA le 15 mars 2024